

ASSEMBLÉE NATIONALE9 février 2006

SUCCESSIONS ET LIBÉRALITÉS - (n° 2427)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 172

présenté par
M. Huyghe, rapporteur
au nom de la commission des lois

ARTICLE 13

Dans la première phrase de l'alinéa 22 de cet article, substituer aux mots :

« la réduction »,

les mots :

« l'indemnité de réduction ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.